



**Résolution sur le financement des collèges anglophones – Collège Dawson
adoptée lors de l'assemblée générale tenue le 23 mars 2021**

Extraits conformes et certifiés

L'assemblée générale du Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Maisonneuve a résolu à la majorité que :

- Le SPPCM fasse des représentations auprès de la direction et du Conseil d'administration du Collège de Maisonneuve afin qu'ils se prononcent contre ce projet d'agrandissement auprès de la Fédération des cégeps et auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ;
- Le comité exécutif du SPPCM porte cette proposition dans les instances de la FNEEQ sur le sujet de la croissance incontrôlée des cégeps anglophones à la FNEEQ.
- Le SPPCM communique le fait qu'il ait voté une proposition contre l'agrandissement du Collège Dawson et pour un débat sur la croissance incontrôlée des cégeps anglophones aux ministres de la CAQ et aux députés de l'Assemblée nationale.

Chantal Lamarre

Adjointe administrative

Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Maisonneuve